Commune de Viroinval

COMMUNE DE VIROINVAL

OUVRIER POLYVALENT ÉLECTRICIEN (D2/D4) POUR LE SERVICE TRAVAUX, À TEMPS PLEIN, SOUS CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE ET CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT (H/F/X)

VOS MISSIONS

Vous intégrerez le service travaux de la Commune de Viroinval. Vous serez affecté à l'équipe « bâtiment ». Vos missions seront dédiées à la maintenance, à la conformité, à l'entretien, à la mise en place et aux réparations des installations électriques des bâtiments communaux et de la Régie. Posséder des compétences dans le domaine des techniques de chauffage/sanitaire/plomberie est un atout.

Vous réaliserez des interventions multiples et variées en rapport avec votre qualification. Vous accomplirez temporairement (en cas d'absence, de surcharge de travail) des tâches d'un poste connexe lorsque cela s'avère nécessaire.

Vous ne craigniez pas le travail en hauteur et/ou en position agenouillée. Une résistance et une endurance physique sont nécessaires.

Vous dépendrez hiérarchiquement du chef du service technique communal et vous serez soumis à l'autorité du Collège communal. Vous recevrez quotidiennement les instructions de travail du responsable du service bâtiment.

Vous devrez être capable de travailler seul ou dans une petite équipe. Vous disposerez du permis de conduire de **catégorie B** (obligatoire).

VOS TÂCHES PRINCIPALES

L'ouvrier doit être polyvalent dans toutes les tâches reprises dans ce descriptif, même s'il peut, en fonction des équipes et de ses compétences particulières, être plus régulièrement affecté à une tâche qu'à une autre. Cette liste n'est pas exhaustive et peut être adaptée en fonction des nécessités du service.

En tant qu'ouvrier polyvalent électricien au sein du service travaux de l'administration communale, vous êtes amené(e), entre autres, à :

- En qualité d'électricien :
 - Réaliser des conformités électriques selon le RGIE aussi bien sur des installations vétustes que récentes ;
 - Lire et réaliser des schémas électriques ;
 - Localiser et diagnostiquer une panne ou une défaillance d'origine électrique ou les non-conformités réglementaires ;
 - Pouvoir intervenir sur des centrales d'alarmes en cas de défectuosité ;
 - Être disponible lors des déclanchements d'alarme intrusion et incendie ;

- Assurer l'entretien des diverses installations électriques des bâtiments communaux et de la Régie ;
- Vérifier, réparer, modifier et poser des circuits électriques et d'éclairages intérieurs et extérieurs, des circuits téléphoniques et informatiques ;
- Participer aux contrôles des installations électriques par un organisme agréé.

➢ En qualité d'ouvrier polyvalent :
- Être polyvalent au niveau des horaires de travail et être flexible en cas d'urgence la nuit, les week-ends et jours fériés ;
- Être capable d'effectuer des tâches simples dans le domaine de la plomberie/sanitaire/chauffage est un atout. (Exemple : réparer une fuite sur un conduit PVC) ;
- Faire preuve de polyvalence en acceptant d'effectuer des travaux simples non liés à votre qualification et, en cas de besoin, toutes tâches inhérentes à la fonction d'ouvrier communal et /ou dans les bâtiments communaux ;
- Participer au service de garde ;
- Être à disposition lors de l'activation du plan d'urgence (par exemple, dans le cas d'évènement de type inondation).

ATTITUDES PERSONNELLES (SAVOIR-ÊTRE)

L'agent doit faire preuve de :
- D'un bon relationnel ;
- Respect la hiérarchie ;
- Être motivé(e) à travailler en équipe ;
- Être autonome dans le travail ;
- Appliquer les normes de sécurité, de santé et d'hygiène ;
- Être fiable, autonome et ponctuel(le) ;
- Être capable d'exécuter les tâches dans les délais imposés ;
- Avoir le sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Présenter une image positive de l'administration ;
- Faire preuve de droiture, de réserve, de discrétion, de confidentialité, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction (déontologie).

CONDITIONS DE PARTICIPATION AU RECRUTEMENT

- Être titulaire, au moment de l'entrée en fonction, d'un diplôme au moins égal au diplôme de l'enseignement technique secondaire inférieur ou d'un certificat technique secondaire inférieur ou un certificat d'apprentissage, **en lien avec l'emploi à occuper (électricien)** ;
- Prévaloir d'une expérience utile en qualité d'ouvrier qualifié électricien/chauffagiste d'au moins 5 années est un atout ;
- Disposer d'un certificat BA4/BA5 est un atout ;
- Être détenteur/trice du permis de conduire catégorie B (BE est un atout) ;
- Jouir de ses droits civils et politiques ;
- Fournir un extrait de casier judiciaire – Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Répondre aux conditions d'aides à l'emploi (passeport APE) au plus tard lors de l'entrée en fonction ;
- Introduire sa candidature dans les formes et délais prescrits par le présent avis de recrutement ;

- Réussir les examens de recrutement comprenant deux épreuves : écrite et orale. Pour réussir, vous devez obtenir 50% minimum des points à chacune des deux épreuves et un minimum de 60% des points au total des 2 épreuves.

NOUS VOUS OFFRONS

- Contrat à durée déterminée de 6 mois avec possibilité de prolongation et, par la suite, un contrat à durée indéterminée ;
- Régime de travail : Temps plein – 38 heures par semaine ;
- Echelle barémique D2 ou D4
- Une reprise d'ancienneté de 6 ans dans le secteur privé / reprise complète de l'ancienneté dans le secteur public ;
- Une prime de fin d'année ;
- Un environnement de travail agréable ;
- Date d'entrée en fonction : dès que possible

Les candidats qui ont satisfait aux épreuves de recrutement et qui ne seront pas engagés pour le présent contrat à durée déterminée à pourvoir seront placés dans une réserve de recrutement à laquelle nous pourrions faire appel dans le cadre d'engagement futur d'ouvrier polyvalent électricien pour le service communal des travaux. Ces engagements pourraient être, en fonction des besoins, soit des contrats de remplacement soit des contrats à durée déterminée (pouvant, éventuellement, déboucher sur des contrats à durée indéterminée).

Les conditions détaillées peuvent être obtenues auprès du service Ressources Humaines au 060/31 00 21 ou secretariat@viroinval.be

INTÉRESSÉ(E) ?

Date limite de candidature : **Vendredi 08 mai 2026 à 16h00.**

Les candidatures doivent être adressées, par envoi recommandé au Collège communal (date de la poste faisant foi) ou déposées en mains propres auprès du Service Ressources Humaines de l'Administration communale - Parc Communal n°1, 5670 NISMES.
Pour être valable, votre candidature doit **obligatoirement** être accompagnée, sous peine d'irrecevabilité :

- D'une lettre de motivation ;
- D'un curriculum vitae ;
- D'un extrait de casier judiciaire modèle 595 datant de moins de 3 mois (document original - pas de copie) ;
- D'une copie de la carte d'identité ;
- D'une copie du permis de conduire catégorie B (recto/verso) ;
- D'une copie diplôme en relation avec le poste OU une attestation justifiant l'expérience dans le domaine de l'électricité.

Règlement général sur la protection des données
En transmettant votre candidature et les documents annexes demandés, vous acceptez expressément l'utilisation et le traitement de données à caractère personnel. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.